

Exemple

DE TARIFS A PRATIQUER

**Afin de pratiquer une politique de prix cohérente.
Il faut définir le caractère de l'engagement.**

Type A :

Organisation de Carnaval (avec infrastructures)

(par exemple : Carnaval de Monthey, Brandon de Moudon, etc.)

Tarif conseillé (s'il y a lieu !) :

- Frais de déplacement intégralement payé
- Repas et logement à la charge de l'organisateur

**Buts : - favoriser les organisateurs de fêtes de Carnaval
- effectuer une sortie sans frais**

Type B :

Organisation de manifestation (hors fêtes carnavalesques)

(par exemple : Particuliers organisateurs de soirée, Festival de Fanfare, Sté de Jeunesse, Rencontre de Motard, Office de Tourisme, etc.)

Tarif conseillé (s'il y a lieu !) :

- Frais de déplacement intégralement payé
- Repas et logement à la charge de l'organisateur
- Cachet Chf. 700.00 1^{er} jour
- Cachet Chf. 500.00 par jour supplémentaire

But : - facturation d'un cachet de prestation pour profit

Extrait du PV de l'Assemblée Générale du 17.06.2002

Remarque :

Les tarifs proposés ne sont pas obligatoires mais contribueront tout particulièrement à tenir une ligne de conduite cohérente quant aux tarifs pratiqués envers les organisateurs de type B qui concurrencent sans foi ni loi nos organisateurs de Carnaval.

DD/Comité 2003-04